



Compte rendu de la réunion publique du 11 janvier 2012 à Bègles



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	3
1.1. CONTEXTE DE LA RÉUNION PUBLIQUE	3
1.2. INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE	4
1.3. PRÉSENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL	5
2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS.....	6
2.1. SE DÉPLACER	6
2.1.1. Constats des participants	6
2.1.2. Propositions des participants.....	6
2.2. LA VILLE NATURE	7
2.2.1. Constats des participants	7
2.2.2. Propositions des participants.....	7
2.3. LA VILLE ACTIVE	8
2.3.1. Constat des participants	8
2.3.2. Propositions des participants.....	8
2.4. LA VILLE HABITEE	8
2.4.1. Constat des participants	8
2.4.2. Propositions des participants.....	8
2.5. LA GOUVERNANCE ET COMMUNICATION	9
2.5.1. Propositions des participants.....	9
2.6. LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS	10
3. CONCLUSION DE MONSIEUR LE MAIRE.....	11

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE DE LA REUNION PUBLIQUE

Une soixantaine de personnes se sont réunies à Bègles le 11 janvier 2012, pour prendre connaissance de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 3.1 et discuter des orientations de PLU 3.1 au regard des enjeux de la commune de Bègles.

Après un discours introductif du maire, Monsieur Mamère, puis de Mme Bost, élue communautaire, Jean-Baptiste Rigaudy, directeur de l'urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a présenté le PLU 3.1 et ses enjeux.

Sophie Guillain de Res publica animait les débats.

Quel est l'objectif de cette première réunion publique ?

Les 27 réunions publiques communales ont pour objectif de présenter et expliquer le Plan Local d'Urbanisme 3.1, ainsi que la démarche de concertation qui l'accompagne. Avec un temps de travail par table, il s'agit avant tout d'entendre les participants sur leurs expériences communales et sur leurs attentes dans le cadre de la révision du PLU.

Comment débat-on ?

Le débat prend la forme d'un cabaret : des tables rondes, autour desquelles 8 à 10 participants s'installent et répondent collectivement aux questions. Les élus sont invités à participer mais se regroupent à une même table. Après ce travail, les tables restituent en plénière à toutes les autres le fruit de leur réflexion. C'est l'objet de ce compte-rendu.

Quelles sont les suites ?

Après cette première session de réunions dans les communes, qui ont pour but de discuter localement des enjeux et des projets de chaque territoire, les contributions des résidents et des acteurs des communes viendront nourrir la réflexion en cours avec les partenaires et institutionnels. La CUB, in fine, tient la plume du document de PLU 3.1, mais elle le fait avec le concours des communes, des acteurs, de la société civile et des habitants.

Vers la fin 2012, un temps de restitution permettra la synthèse des contributions issues des réunions communales et sera l'occasion de présenter le projet de PADD, le Plan d'aménagement et de développement durables, la partie stratégique du PLU 3.1.

Fin 2012 - début 2013, une deuxième session des réunions dans les communes mettra en discussion la traduction spatiale du projet de territoire.

1.2. INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur Mamère, Maire de Bègles, remercie l'ensemble des participants nombreux à s'être déplacés sur invitation de la communauté urbaine de Bordeaux.

Il rappelle que cette réunion s'inscrit dans une démarche globale de concertation avec la tenue de réunions publiques dans les 27 communes de la CUB pour aider à la révision du PLU de l'agglomération, approuvée par le conseil communautaire, basée sur la métropole des 5 sens.

Monsieur le Maire précise que cette révision devra intégrer le projet de territoire qui sera issu de la démarche Bègles 2030, l'objectif est bien d'éviter l'étalement urbain.

Il fait ainsi part de la démarche métropolitaine 50 000 logements qui poursuit ce même objectif concerne toutes les communes de la CUB et pas seulement Bègles. Ces 50 000 logements seront implantés selon des principes de cohérence d'aménagement du territoire, de respect de l'identité de notre ville et de ses quartiers.

Une ville n'est pas figée, elle est en perpétuel mouvement et ce depuis toujours même si l'on se rend compte que l'implantation du tramway a toujours suivi les grandes artères et les grandes voies de communication.

Le conseil de concertation Bègles 2030 intervient dans l'objectif d'éviter le mitage du paysage pour ne pas construire n'importe comment, n'importe où et n'importe quoi.

Aujourd'hui Bègles s'inscrit dans une démarche plus ferme, en termes d'urbanisation, que les dispositions du PLU actuel, grâce à des négociations entre élus et opérateurs.

La révision constitue une réelle opportunité de construire un PLU respectueux de l'identité des quartiers pour mettre en œuvre une politique d'aménagement différenciée en fonction des typologies des différents quartiers et ainsi ne pas appliquer le PLU de manière uniforme sur l'ensemble du territoire.

Monsieur Mamère affirme sa volonté d'être dans une démocratie participative plutôt que représentative.

Et si la Ville essaie de maîtriser au maximum le foncier disponible pour maîtriser le devenir de son territoire, elle a besoin de ses habitants pour définir ce devenir : quels types d'équipements, de logements, à proximité des équipements et des commerces...

Il tient également à faire part du lien qui se renoue petit à petit entre l'eau et la ville et qu'il faut développer en prenant exemple sur les Pays-Bas notamment.

Le PLU 3.1 doit être au service d'un projet et profiter de sa triple fonction sur le volet déplacement, le volet habitat et le volet urbanisme.

Monsieur le Maire rappelle que tout le monde doit pouvoir habiter à Bègles quelque soit son budget.

1.3. PRESENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL

La présentation de la CUB accompagne le compte-rendu sous format PowerPoint. Les documents sont également disponibles sur la page du site www.participation.lacub.fr dédiée aux comptes rendus des réunions publiques des 27 communes. Ces comptes rendus sont rédigés à partir des contributions collectives et individuelles des participants mais également, ils s'appuient sur les enregistrements des débats.

2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir répondu individuellement à des questions, et en avoir débattu entre eux, les participants réunis par table de 8 à 10 personnes ont restitué à l'assemblée le fruit de leurs échanges. La restitution et la lecture des fiches de contribution remises à la fin de la réunion font ressortir les constats et préoccupations suivantes. Les termes employés sont des verbatim extraits des restitutions ou le plus proche possible des expressions utilisées par les participants.

Les questions posées aux participants étaient les suivantes :

- Selon vous, quels grands enjeux du projet du PLU 3.1 concernent particulièrement votre commune : pouvez-vous décrire comment ces enjeux se traduisent dans votre quotidien ou celui de vos proches ?
- Y a-t-il d'autres(s) questions(s) qui se posent dans votre commune que vous souhaiteriez voir prise en compte dans le PLU 3.1 ?
- A quelle(s) explication(s) concernant le PLU 3.1 souhaitez-vous avoir des réponses ?

2.1. SE DEPLACER

2.1.1. Constats des participants

Les participants ont posé les constats suivants :

- Peu de place laissée au piéton et trop de place dédiée à la voiture dans le cadre de la métropole du ¼ d'heure.
- Problèmes de circulation, de stationnement et de saturation des transports en commun qui risquent s'aggraver avec l'augmentation du nombre d'habitants envisagés.
- Manque de pistes cyclables sur Bègles.
- Bègles est une zone de transit.

2.1.2. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous :

- **Infrastructures**

- Enjeu de la liaison Est/Ouest à l'échelle de Bègles (coupure de la voie ferrée) et vers les grandes zones de l'ouest de l'agglomération telles que le Campus.

- Réfléchir à un plan de circulation avec des aménagements spécifiques pour réduire la vitesse sur l'ensemble de la commune : sens uniques, ...
- Enjeu du stationnement en ville.
- Traiter les entrées d'agglomération : Route de Toulouse, quais,...
- Maîtriser la circulation automobile : zone 30. (Avenue Bergonié par exemple...) (x3)
- Souhait d'un plan de circulation avec déviation des poids lourds même sur les zones d'activités (le MIN).
- Mise en souterrain des réseaux pour des espaces publics (rues) plus agréables.

- **Transports en commun**

- Développer une desserte entre territoires périphériques
- Favoriser une intermodalité : vélo, tram, bus.
- Réfléchir à un plan de TCSP plus performant sur la rocade notamment.

- **Stationnement**

- Création de parkings en silos ou souterrains gratuits pour les résidents.

- **Déplacements doux**

- Favoriser le covoiturage (domicile-travail) en développant des parkings dédiés et points relais aux abords de la rocade et des boulevards.
- Sécuriser les pistes cyclables et permettre leur continuité.

2.2. LA VILLE NATURE

2.2.1. Constats des participants

- Les espaces verts disparaissent au profit des constructions.

2.2.2. Propositions des participants

- Préserver les paysages et l'environnement sur la commune.
- Agir contre le réchauffement climatique en agissant sur l'habitat, les déplacements...
- Créer des espaces de jardins pour permettre une alimentation plus saine et économe.
- Maintenir et développer des zones et espaces verts dans la ville en les protégeant.

- Développer un système de collecte et des composteurs publics pour les personnes logeant en appartement et impliquer les équipes de voirie et de jardinage municipales et distribuer des contenants adaptés.
- Valoriser l'eau, la Garonne notamment.

2.3. LA VILLE ACTIVE

2.3.1. Constat des participants

- Inquiétude quant à la disparition des activités économiques.

2.3.2. Propositions des participants

- Enjeu de la formation et de l'emploi.
- Maintenir un nombre suffisant de zones d'activités économiques (autre que du tertiaire) pour développer des emplois de proximité et des emplois de tout type (de peu à très qualifiés). (X2).
- Maintenir et développer le nombre d'activités économiques en ville permettant alors une réelle mixité des fonctions (x3)
- Préserver et développer le nombre de PME, TPE et PMI sur le territoire communautaire.
- Maintenir des parcs d'entreprises en périphérie pour des activités polluantes.
- Promouvoir le petit commerce (x4).

2.4. LA VILLE HABITEE

2.4.1. Constat des participants

Les participants ont posé les constats suivants :

- Trop de rigidité des secteurs sauvegardés : éviter la ville musée.
- L'accès de tous au logement n'est pas garanti : loyers trop élevés pour des familles modestes après reconstruction sur certains secteurs.

2.4.2. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions :

- Pour densification urbaine intégrée il faudra tenir compte des identités et des composants urbains et développer ou maintenir l'esprit de quartier (x3).
- Maîtriser le coût du foncier.
- Favoriser une mixité sociale et générationnelle sur Bègles et l'agglomération (x4).
- Maîtriser l'étalement urbain (x2)
- Préserver l'habitat existant et tenir compte des grenelles 1 et 2 pour les nouvelles constructions.
- Créer des interactions entre logement, espaces environnants, et quartier pour éviter le repli sur soi.
- Diversifier les types d'habitat proposés : logements collectifs de qualité, échoppes avec jardins...(x2)
- Permettre la densification des échoppes notamment en autorisant leur extension en R+1.
- Permettre la construction en tenant compte de l'exposition solaire pour profiter des apports d'énergie en hiver notamment.
- Prévoir l'hébergement d'urgence : espace nécessaire pour l'implantation de chalets Emmaus par exemple.
- Prévoir suffisamment de services à la population : crèches, écoles, collèges, maisons de retraite, équipements sportifs, équipements culturels (médiathèque), maison des associations, ...(x2)
- Reconstruire la ville sur elle-même sans consommer plus d'espaces.
- Construction de nouveaux logements dans un souci de haute qualité environnementale : récupération des eaux pluviales, mise en place de panneaux solaires, isolation acoustique, énergétique, phonique.
- Maintenir un lien social.
- Développer les structures sociales d'accompagnement notamment pour les jeunes.

2.5. LA GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

2.5.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Vulgariser le règlement du PLU.

- Enjeu fort de concertation et de mise en œuvre d'une véritable démocratie participative.
- Veiller à ce que les financements des équipements puissent être mobilisés à un rythme soutenable pour les collectivités.

2.6. LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS

- Comment prendre connaissance des bonnes pratiques et quels types d'échanges engager pour aller vers une démarche communautaire ?
- Comment informer de manière claire les habitants des communes et leur donner les moyens d'intervenir alors que peu de personnes sont présentes lors des réunions publiques organisées ?
- A quoi sert un PLU s'il est possible de le modifier et de le réviser autant qu'on le souhaite ?
- Quelle marge de manœuvre la commune a-t-elle sur le PLU en révision ?
- Comment être informé des travaux ayant lieu sur la commune ainsi que des futurs projets (cf euratlantique) ?
- Comment concilier des enjeux différents tels que la maîtrise de l'étalement urbain et l'implantation de constructions de faibles hauteurs et peu denses ?
- Quel est le lien entre PLU et PLH ?
- Disposons-nous des connaissances suffisantes pour entrevoir le territoire dans 30 ou 40 ans ?

3. CONCLUSION DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire remercie de la qualité des interventions et des propositions, et constate que beaucoup d'observations se rejoignent dans une même vision du territoire.

Certains ont travaillé plutôt à l'échelle communautaire et d'autres à l'échelle communale enrichissant ainsi les débats.

Monsieur le Maire reprend les points marquants relevés lors de cette soirée :

- L'enjeu de densification urbaine a bien été soulevé pour lutter contre l'étalement urbain et offrir un parcours résidentiel à toutes les catégories sociales avec un accompagnement indispensable d'équipements et une appropriation des espaces publics.
- La nécessité clairement affichée de rapprocher domicile et lieu de travail en favorisant l'implantation d'entreprises dans la ville : commerces de proximité et PME... Il faut donc que le territoire soit attractif pour les entreprises. Le conseil municipal de Bègles a d'ailleurs récemment approuvé une opération FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pour la mise en œuvre d'actions de redynamisation commerciale et artisanale.
- L'insuffisance de crèches en comparaison avec les demandes de plus en plus nombreuses à laquelle l'action publique essaie de pallier en travaillant avec des relais d'assistantes maternelles pour favoriser le recours aux nounous, inciter à la création de crèches d'appartement et par la même occasion favoriser une mixité générationnelle.
- La nécessité de disposer de maisons de retraite supplémentaires avec une volonté politique forte puisque Bègles a proposé au Conseil Général un terrain pour construire une maison de retraite mais les financements étant insuffisants cela n'a pas été possible. D'autres moyens se mettent alors en marche pour faciliter le maintien à domicile par exemple avec le centre de la croix rouge qui forme des personnes pour assister les personnes âgées à domicile.
- La question de l'autosuffisance que la CUB et son Président souhaite mettre en avant avec certaines communes à vocation maraîchère comme Eysines, ou l'exemple de l'opération sur Terres-Sud sur laquelle 10ha sont réservés au maraîchage, avec la création de jardins partagés qui peuvent être des jardins d'initiation pour lutter contre la mal-bouffe notamment...

Mais au-delà de l'action publique locale c'est à la définition même des politiques publiques, au plan national, qu'il est nécessaire d'agir avec notamment l'établissement d'un plan marshall de lutte contre la précarité énergétique pour renforcer l'efficacité énergétique.

Les thématiques de la circulation et des déplacements ont été soulevées plusieurs fois mais il faut concilier beaucoup d'observations contradictoires : ville 30 mais avec des voies de circulation plus larges et pas de coussins berlinois (nuisances sonores...) . La solution repose plutôt sur l'usage plus modéré de la voiture avec une incitation au covoiturage (parkings dédiés...).

Monsieur le Maire conclut en rappelant sa satisfaction quant à cette concertation organisée par la CUB pour débattre de tous ces enjeux dans l'intérêt général.